

# EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

## Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

L'institution communale a pour vocation de mettre en œuvre une politique décentralisée axée sur les besoins de développement et de services pour ses habitants. Jusqu'en 2012, l'État y contribuait financièrement, depuis, il se désengage en réduisant sa contribution mais aussi en transférant des services sans transfert de budget.

Dans le même temps, l'État modifiait les règles de solidarités financières entre les communes. En 2014, la commune de Deuil recevait de l'argent de la part du fond de dotation intercommunale, aujourd'hui, nous devons le financer.

Le principe de solidarité est essentiel. En contrepartie il se doit de respecter les équilibres sociaux économiques du monde dans lequel nous vivons. 680€ par habitant : c'est ce que touche une commune du département en aide de l'État, pour Deuil le montant est de 158€. Rapporter au salaire moyen, c'est comme si chaque Deuillois disposait de 7400€ de revenu par mois. Cela explique pourquoi nous devons penser notre fonctionnement et nos investissements autrement, avec d'autres sources de financement. Dans la continuité de ce qui a été entrepris en terme de réduction des dépenses, en maintenant la qualité des services, ce budget s'attache aussi à réduire notre endettement. Cette année nous emprunterons 3M€ mais dans le même temps nous rembourserons 4M€ de capital. En dégageant un résultat de fonctionnement de plus d'1M€, nous allons pouvoir orienter ce budget vers des investissements sur nos infrastructures : Bâtiments Publics, Écoles. Progressivement nous nous organisons en programmes afin de réduire les coûts et trouver des pistes de mutualisation.

Mais une autre menace est prise en compte. Dans ce contexte, le budget 2018 marquera l'histoire financière de notre commune, mais aussi de toutes les autres, puisque c'est le premier budget qui doit anticiper l'effet de la suppression de la taxe d'habitation. Soyez en certain, en aucun cas il n'y aura pas de compensation à l'euro-l'euro c'est tout le contraire qui se profile. Les communes d'Île-de-France s'exposent à une compensation inférieure qui sera redistribuée aux communes rurales. C'est oublier qu'en Île-de-France tout coûte plus cher.

Loin de l'esprit d'une communauté citoyenne, l'État instruit les dossiers, rajoutant au contexte normatif de plus en plus de complexité ce qui met les élus et les services locaux en difficulté. Comment peut-on raisonnablement croire qu'il s'agirait d'un hasard purement involontaire ? Plus encore aujourd'hui qu'hier, au-delà du jeu politique, notre commune a besoin du soutien de ses habitants pour exprimer son attachement à la souveraineté des choix communaux.

Bertrand Dufoyer  
Groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)  
[www.murielscolan.com](http://www.murielscolan.com)  
[www.facebook.com/muriel.scolan](http://www.facebook.com/muriel.scolan)

## Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

### Budget 2018 en berne

*Plus d'impôts, plus de dette, moins de services*

### Des budgets qui se suivent et se ressemblent

D'une année à l'autre, les budgets se ressemblent avec une situation financière très précaire.

### Des paroles et des actes

Notons tout d'abord l'explosion de la dette depuis 3 ans : de 23,4M€ en 2015 à 34,2M€ en 2018, soit plus de 46% de hausse ! En réponse à cet endettement, on assiste à une hausse massive des impôts. Ainsi, après 5% l'an dernier, ce sont de nouveau 5% de hausse supplémentaire qui sont programmés cette année et même 6,9% si on intègre l'augmentation des valeurs locatives qui servent de base au calcul des impôts locaux. Ceci représente plus de 50€ par foyer fiscal soit près de 100€ sur 2 ans. De l'aveu même de l'équipe aux commandes, cette hausse devrait permettre de faire face à l'apurement des emprunts toxiques contractés entre 2009 et 2010. Cependant, l'équipe municipale actuelle, en réalité la même majorité, ne pouvait ignorer lors des dernières élections municipales le poids de ces emprunts et leurs conséquences pour l'avenir. Ce qui ne l'a pas empêché d'afficher dans son programme la promesse d'une baisse de la pression fiscale ! Rappel de l'engagement numéro 1 : « *je réduirai la pression fiscale des ménages...* » cf. documents de campagne « 20 engagements » et « des engagements et des actes ».

### Un budget sans vision politique

Les dépenses de fonctionnement sont globalement en baisse au prix de la suppression de nombreux services : Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), crèche familiale... et plus récemment patinoire. En revanche, de nouvelles dépenses apparaissent difficilement compréhensibles. Il en va ainsi de celles liées à l'ouverture d'un « pôle santé » (115 000 €/an) dont nous n'avons toujours pas bien perçu l'utilité puisqu'il s'agirait d'un simple parcours conseil et non d'une nouvelle offre médicale ou paramédicale dont manquent malheureusement cruellement les Deuillois.

En conclusion, même si certains projets peuvent recueillir notre adhésion, l'affectation des crédits d'investissement disponibles donne l'impression d'un saupoudrage. L'ensemble manque malheureusement de visibilité (à l'image de l'avenir de la patinoire) et d'une vision politique qui serait pourtant la bienvenue.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer,  
Vincent Gayrard pour le groupe « Changez Deuil »,  
site <http://changerdeuil.fr>  
[www.facebook.com/changez.deuil](http://www.facebook.com/changez.deuil)

## Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

### Hausse des impôts, hausse des prestations...

Chers Deuillois, nous souhaitons tout d'abord nous excuser pour l'absence d'expression libre dans votre dernier magazine. En effet, suite à des problèmes informatiques, elle n'a pu parvenir en temps et en heure aux services de la communication.

Lors du dernier conseil municipal, votre majorité a voté le budget. Comme depuis trois ans, nous avons été effarés par ce qui nous a été annoncé ! Le produit des impôts directs (ce que vous avez payé) s'élève à 661 € par habitant contre 610 € en moyenne en France. 51 € de plus en moyenne par habitant, mais pour quels services ? Quant aux investissements, les dépenses d'équipement s'élèvent à 118 € par habitant pour Deuil la Barre contre 256 € dans le reste de la France.

Enfin, l'encours de la dette par habitant est de 1541 € contre 1091 € en moyenne. On vous dira que cela ne reflète pas la réalité puisque nous devons payer l'emprunt Dexia. Alors, on emprunte encore trois millions d'euros.

Ainsi, les principales ressources d'investissement sont les cessions ou les emprunts qui restent la principale ressource d'investissements. Entre 2016 et 2021, les encours des emprunts n'auront diminué que de quelques centaines de milliers d'euros avec un montant d'environ 33 millions. Alors, quel est l'avenir de notre ville ? On vous dira que les politiques depuis 2014 portent leurs fruits, nous doutons des politiques et de leurs fruits. Lorsque l'on nous parle des grands projets d'investissements, nous avons beaucoup de mal à y voir clair puisque la majorité se targue de politiques décidées avant elle. Et quand elle décide des projets, c'est par exemple, la nouvelle maison de la réussite éducative intercommunale installée (près du local Jesse Owens) alors qu'il existait déjà des locaux aménagés à cet effet au marché des Mortefontaines, eux-mêmes réaménagés en une autre structure.

Enfin, nous nous étions étonnés il y a trois ans des montants de budgets alloués aux outils informatiques (logiciels) : 134 000 € seront encore dépensés cette année. L'obsolescence s'avère très prématurée dans les établissements municipaux.

Des efforts qui portent leurs fruits ? Nous ne pensons pas. Des investissements à minima dans des secteurs qui ne profitent pas à la majorité des Deuillois. Non, nous ne pouvons cautionner, encore une fois, ce budget. C'est pour cette raison que nous avons voté contre et que nous continuerons à défendre vos intérêts afin que notre ville demeure celle que nous avons connue avec des infrastructures dignes de celles que nous avons pu fréquenter auparavant.

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten  
et Audrey Guilbaud  
[deuiluneautrevoie@gmail.com](mailto:deuiluneautrevoie@gmail.com)